

L'Acte final a fait oeuvre de pionnier en intégrant comme composante essentielle de la sécurité et de la coopération en Europe le concept fondamental de la "dimension humaine", qui court comme un fil tout au long du document. Le document pose que les peuples, tout autant que les gouvernements, ont un rôle vital à jouer pour ce qui est d'établir la confiance et la stabilité dans le monde, et la plus libre circulation des personnes, des idées et de l'information sont essentiels à tous les aspects de la sécurité et de la coopération en Europe. Le Canada a joué un rôle de chef de file à Genève pour ce qui est de l'élaboration des sections de la troisième corbeille portant sur les contacts entre les personnes. Nous avons été heureux d'accueillir à Ottawa la Réunion d'experts des droits de l'homme, qui a apporté une contribution réelle au dialogue sur le septième principe et les questions connexes.

C'est pourquoi nous sommes extrêmement déçus de constater que la Réunion d'experts des droits de l'homme, la Réunion sur les contacts entre les personnes et le Forum de la culture ne sont pas parvenus à renforcer les engagements contractés dans l'Acte final et dans le Document de clôture de Madrid ni à encourager leur mise en application. À Ottawa comme à Budapest, il nous est apparu que certains pays n'étaient pas là pour discuter de ces questions de façon sérieuse, mais bien plutôt pour empêcher qu'il en soit discuté sérieusement. À Berne, ces pays ont fait si peu de concessions que bon nombre de points seraient demeurés en suspens quand bien même nous serions parvenus à adopter un document de clôture. Le Canada fera tout en son pouvoir pour améliorer ce bilan à la présente réunion. Monsieur le Président, il nous faut tous reconnaître que ces questions ne disparaîtront pas. Il ne s'agit pas d'imposer nos idées et nos valeurs à quiconque, ni de donner plus de relief à un élément de la CSCE au détriment des autres. Il s'agit simplement de reconnaître que l'Acte final est indivisible et que la confiance est fonction des progrès accomplis dans tous les domaines.

Monsieur le Président, j'ai traité en termes francs des questions que mon pays considère de la première importance pour le renforcement de la confiance. Mais je n'en apporte pas moins un message d'espoir. Les problèmes sont bien réels, et ils ne disparaîtront pas d'eux-mêmes. Mais si nous nous y attaquons de front et en discutons de façon constructive, et si se concrétise l'intention manifestée récemment par certains pays de modifier substantiellement leur attitude à l'égard de domaines clés de l'Acte final, alors il nous sera effectivement possible d'avancer.